

**Informations relatives aux subventions attribuées en application
du décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention**

Dernière mise à jour : 31/07/2023

Autorité administrative attribuant la subvention : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
Numéro SIREN : 180 067 019

Nom de l'attributaire	N° SIREN de l'attributaire (SIRET)	Date de la convention	Référence Acte IGN	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention	Dates ou période et conditions de versement	Répertoire des aides aux entreprises	Notification en application du règlement (UE) n°1407/2013
Amicale des élèves de l'École nationale des sciences géographiques	W771002491 (RNA)	01/01/2021	Convention IGN / AE ENSG 2021 - 2024	Favoriser le développement d'action socioculturelles durant la formation à l'ENSG	144 400 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuelle de la subvention (36 100 €) le 15/03 et le solde le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet
Association sportive de l'IGN	38096952700023	16/05/2023	Convention IGN/AS IGN	Financement de l'association sportive de l'IGN	66 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2023 au 31/12/2026 Sous réserve de présentation d'un rapport d'activité et des états financiers de l'association, celle-ci reçoit 16 500 euros de subvention par an avec un premier versement de 50% avant le 31 janvier de l'année et le solde avant le 31 juillet de l'année.	Sans objet	Sans objet
Collectivité culturelle à options artistiques et littéraires	78575899600017	27/04/2023	Convention IGN/COOPAL	Financement de l'association visant à favoriser l'action culturelle, artistique et sociale auprès des agents de L'IGN.	285 600 €	Fonctionnement	Du 01/01/2023 au 31/12/2026 Sous réserve de présentation d'un rapport d'activité et des états financiers de l'association, les montants de subvention annuelle sont 69 000 € en 2023, 70 600 € en 2024, 72 200 € en 2025 et 73 800 € en 2026. Un premier versement de 50% intervient avant le 31 mars et le solde avant le 30 juin de l'année.	Sans objet	Sans objet
Entraide sociale des personnels de l'IGN	45395666600011	01/01/2021	Convention IGN /ES PIGN 2021 - 2024	Financement de l'association visant à développer les œuvres de solidarité au sein de l'IGN, apporter une aide matérielle et morale à ses adhérents, entretenir des relations amicales entre ses adhérents, notamment par des réunions et actions récréatives, artistiques, sportives ou éducatives.	1 200 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuelle de la subvention (300 000 €) le 31/03 et le solde le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet
Association des usagers de la cantine de l'IGN	78575725300022	31/01/2020	Convention pluriannuelle 2020-2023	Financement de la cantine du site de Saint-Mandé	3 016 288 €	Fonctionnement	Du 01/01/2020 au 31/12/2023 Sous réserve de présentation du rapport d'activité, des comptes annuels, du rapport du commissaire aux comptes et des comptes rendus financiers, versement mensuel de la subvention. L'association doit transmettre mensuellement une facture présentant le nombre de repas servis aux agents éligibles.	Sans objet	Sans objet
Association de gestion du restaurant du centre spacial de Toulouse	44880889900018	27/12/2019	Convention pluriannuelle 2020-2023	Financement de la cantine du site de Toulouse	160 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2020 au 31/12/2023 Cotisation annuelle: 1 500€ Versement mensuel d'une subvention catégorielle comprise entre 5€ et 7,26€ par repas.	Sans objet	Sans objet
Association sportive de l'ENSG	W771003394 (RNA)	01/01/2021	Convention IGN/ASENSG	Financement de l'association sportive de l'ENSG	64 000 €	Fonctionnement	Du 01/01/2021 au 31/12/2024 Sous réserve de présentation des rapports d'activité et des comptes rendus financiers, versement de 50% du montant annuel de la subvention (16 000 €) avant le 31/03 et le solde avant le 30/06 de chaque année.	Sans objet	Sans objet

Nom de l'attributaire	N° SIREN de l'attributaire (SIRET)	Date de la convention	Référence Acte IGN	Objet de la subvention	Montant de la subvention	Nature de la subvention	Dates ou période et conditions de versement	Répertoire des aides aux entreprises	Notification en application du règlement (UE) n°1407/2013
Société GeometryFactory SARL	44468553100022	16/03/2023	Convention de subvention de la bibliothèque logicielle libre CGAL	Soutien aux développements algorithmiques et technologiques réalisés par Geometry Factory dans le cadre de la bibliothèque logicielle libre CGAL	30 000 €	Fonctionnement	Du 16/03/2023 au 15/03/2026 Subvention accordée de 10 000 euros par an pendant 3 ans avec prolongement express pour 3 nouvelles années sous condition qu'IGN-ENSG décide de soutenir à nouveau le prochain programme tri-annuel de la Société	Sans objet	Sans objet